

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 24 janvier 2023 à 18H30

Nombre de membres :

En exercice : 35

Présents : 31

Pouvoirs : 3

Votants : 34

Présents :

BORT L'ETANG

Mme Josiane HUGUET, Mme Danielle GRANOUILLET

BULHON

M. Jean-Baptiste GIRARD

CREVANT-LAVEINE

Mme Agnès TARTRY-LAVEST, Mme Sylvie EXBRAYAT

CULHAT

M. Gilles BERGAMI, Mme Julie MONTBRIZON

JOZE

M. Daniel PEYNON, Mme Annick FORESTIER

LEMPTY

Mme Déolinda DE FREITAS

LEZOUX

M. Alain COSSON, Mme Marie-France MARMY, M. Christian BOURNAT, M. Guillaume FRICKER, M. Romain FERRIER, Mme Anne-Marie OLIVON, M. Gilles MARQUET, Mme Eliane GRANET

MOISSAT

M. Thierry TISSERAND, Mme Isabelle GROUIEC

ORLEAT

Mme Elisabeth BRUSSAT, Mme Patricia LACHAMP

PESCHADOIRES

M. Florent MONEYRON, Mme Nicole BOUCHERAT, M. Jean-Louis DERBIAS

RAVEL

Mme Michelle CIERGE

SAINT-JEAN-D'HEURS

M. Bernard FRASIAK, Mme Séverine VIAL

SEYCHALLES

M. Yannick DUPOUÉ, M. Antoine LUCAS

VINZELLES

Mme Laurence GONINET

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Sylvie ROCHE (donne pouvoir à Mme Marie-France MARMY), M. Cédric DAUDUIT (donne pouvoir à Mme Elisabeth BRUSSAT), M. René BROUSSE (donne pouvoir à Mme Michelle CIERGE)

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Absent : Mme Catherine MORAND

Est nommé secrétaire de séance : Mme Séverine VIAL

Mme Elisabeth BRUSSAT, Présidente, procède à l'appel des élus et note les pouvoirs donnés.

Mme Séverine VIAL est nommée secrétaire de séance.

Le Procès-verbal n°04 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 est présenté et approuvé à l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1- Compte-rendu des délégations de la Présidente 2nd semestre 2022

Rapporteur : E.BRUSSAT

URBANISME	2022-08-URBA	12/07/2022	Programme « habiter mieux » subventions aux privés	CCEDA	2022
ECONOMIE	2022-17-ECO	19/07/2022	Annulation de la décision n°2022-15 PAI – Convention SIEG Travaux tranche 4, complément	Territoire d'Energie (SIEG 63)	2022
ECONOMIE	2022-18-ECO	19/07/2022	Territoires d'industries Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison	Agence régionale de l'entreprise Auvergne Rhône Alpes	2022
URBANISME	2022-09 URBA	06/09/2022	Modification simplifiée N° 4 du PLU commune de Lezoux	CCEDA	2022
URBANISME	2022-10-URBA	06/09/2022	Attribution de l'aide aux chaudières	CCEDA	2022
URBANISME	2022-11-URBA	20/09/2022	Programme « habiter mieux » subventions aux privés	CCEDA	2022
URBANISME	2022-12-URBA	26/10/2022	Attribution de l'aide aux chaudières	CCEDA	2022
URBANISME	2022-13-URBA	26/10/2022	Programme « habiter mieux » subventions aux privés	CCEDA	2022
MDA	2022-01-MDA	26/10/2022	Modification de la décision portant création d'une régie de recettes pour la gestion de la médiathèque intercommunale et animations associées	CCEDA	2022
URBANISME	2022-14-URBA	27/10/2022	Modification de droit commun du PLU de Culhat	CCEDA	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2022-01-ADM	17/11/2022	Contrat de location de véhicule avec LOCAJEN et contrat de régie publicitaire avec VISIOCOM	CCEDA	2022

2- Motion pour un service postal de distribution du courrier fiable

Rapporteur : B.FRASIAK

Plusieurs communes de notre territoire (Saint Jean d'Heurs, Moissat, Orléat, Bort l'Etang) se sont retrouvées pendant plus de 3 jours sans distribution de courrier. Cette situation n'est pas inédite et c'est de plus en plus régulièrement que nous constatons des jours sans courrier ou des erreurs de distribution, des fermetures de plus en plus fréquentes des bureaux existants dont celui de Lezoux. **A l'unanimité**, le Conseil Communautaire et les communes souhaitent organiser une rencontre avec le directeur départemental des services postaux.

FINANCES

3- Mise en place du prélèvement SEPA à l'ensemble des règlements des factures établies aux usagers

Rapporteur : D.PEYNON

Il est proposé de diversifier les moyens de règlement des factures concernant toutes les prestations rendues par les services communautaires, et notamment pour les loyers perçus par la Communauté de Communes. La mise en place du prélèvement automatique permet de simplifier la démarche de règlement (en évitant les déplacements, les envois postaux et les risques de retard), de sécuriser les transactions et d'améliorer quantitativement et qualitativement le recouvrement des recettes. Le Conseil Communautaire a approuvé **à l'unanimité** le prélèvement automatique pour toutes les factures des services communautaires.

CULTURE

4- Cinéma – dédommagement des communes accueillantes (Bort l'Etang et Saint Jean d'Heurs)

Rapporteur : MF.MARMY

Dans le cadre des actions cinématographiques mises en place sur la Communauté de communes Entre Dore et Allier par le biais de Ciné Parc, avec l'appui des communes de Bort l'Etang et de Saint Jean d'Heurs, lieux de diffusion, le Conseil Communautaire avait délibéré sur la participation aux frais d'accueil supportés par ces dernières.

Le Conseil Communautaire a approuvé à **33 voix POUR et 1 abstention** de reconduire ce dispositif et de prévoir un montant de 1000€ annuel pour le dédommagement des communes de Bort l'Etang et de Saint Jean d'Heurs, communes qui accueillent les projections de Ciné Parc.

TOURISME

5- Convention d'édition, de maintenance, de distribution et de diffusion de circuits de randonnées pédestres en Livradois-Forez 2023-2027

Rapporteur : A.FORESTIER

Le Conseil Communautaire a approuvé à **32 voix POUR et 2 abstentions** la signature de la convention avec la maison du tourisme qui a pour objet de préciser les modalités de collaboration concernant l'édition de topoguide locaux et la maintenance et le balisage des circuits de randonnées recensés dans les topoguides locaux, leur distribution et la diffusion des circuits de randonnées pédestres.

URBANISME

6- Avenant n°1, marché n°04-2021 « élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat – phase diagnostic territorial »

Rapporteur : T.TISSERAND

Le lot n°1 du marché du PLUi-H a été confiée à l'entreprise Campus Développement. De manière à permettre l'analyse de la consommation foncière sur les espaces agricoles, naturels et forestiers sur 10 ans dans la phase diagnostic et avant la phase arrêt, le Conseil Communautaire a approuvé à **l'unanimité** d'autoriser Madame La Présidente à signer un avenant afin de respecter la loi climat et résilience et ainsi d'accepter le nouveau montant du marché qui s'établit à 202 700.00€ HT.

7- SPANC – Modification de la demande de subvention au Conseil Départemental 63 pour 2023

Rapporteur : T.TISSERAND

Afin d'abonder au financement du service du SPANC, une demande de subvention a été sollicitée auprès du Conseil Départemental 63. Pour l'année 2023, la demande de subvention porte sur le nombre de contrôle et le plan de financement figurant dans le tableau ci-dessous qui a été approuvé à **l'unanimité** par le Conseil Communautaire.

Fonctionnement			redevances		subvention CD			
Charges de personnel		Contrôles	Nb de contrôles	prix unitaire	sous-total	%sub	subv unitaire	sous-total
Salaire	62 500 €	Diagnostics	400	100 €	40 000 €	20%	20 €	8 000 €
		Contrôle de bon fonctionnement	0	100 €	0 €	20%	20 €	- €
Charge à caractère général		Contrôle pour vente	50	150 €	7 500 €	20%	30 €	1 500 €
Charges diverses	11 000 €	Contrôle de conception	60	110 €	6 600 €	0%	- €	- €
		Bonne exécution	50	110 €	5 500 €	0%	- €	- €
		Refus de contrôle et mise en demeure	10	-	4 400 €	0%	- €	- €
		Total	550		64 000 €			9 500 €
TOTAL DEPENSES	73 500 €	TOTAL RECETTES	73 500 €					

8- GEMAPI – Contrat territorial Litroux-Jauron – dépôt de la déclaration d'intérêt général (DIG)

Rapporteur : T.TISSERAND

Pour engager des fonds publics sur des propriétés privées, les collectivités doivent au préalable recourir à une procédure de déclaration d'intérêt général. Suite à l'approbation du contrat territorial, il convient de solliciter le Préfet pour que les travaux issus du programme d'actions fassent l'objet d'une déclaration d'intérêt général avec enquête publique. Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité d'autoriser Madame La Présidente à signer tout document relatif à la demande de DIG.

RH

9- Création d'un poste permanent de chef de projet des systèmes d'information géographique / instructeur des ADS à temps complet – catégorie B – cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Rapporteur : J.HUGUET

Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la création d'un poste permanent de cheffe ou chef de projet des SIG / instructrice ou instructeur des ADS à temps complet dans le cadre de la réorganisation des services de la communauté de communes.

10- Création d'un poste permanent de gestionnaire des marchés publics et projets structurants à temps complet – catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

Rapporteur : J.HUGUET

Le Conseil Communautaire a accepté à l'unanimité la création d'un poste permanent de gestionnaires des marchés publics et projets structurants à temps complet dans le cadre de la réorganisation des services de la Communauté de Communes.

11- Adhésion à la mission de médiation proposée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme

Rapporteur : J.HUGUET

Le Conseil Communautaire a accepté à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

12- Création d'un poste permanent de responsable du service enfance jeunesse à temps complet suite à promotion interne – catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux

Rapporteur : J.HUGUET

Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la création d'un poste permanent de responsable du service enfance jeunesse à temps complet, sur le grade d'attaché territorial (catégorie A).

13- Création de trois postes non permanents pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint territorial d'animation à temps complet

Rapporteur : J.HUGUET

Le Conseil Communautaire a accepté à l'unanimité la création de 3 postes non permanents pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint territorial d'animation à temps complet, pour exercer les fonctions d'animateur en ALSH, pour la période du 3 février au 4 septembre 2023.

Le secrétaire de séance



Séverine VIAL

La Présidente



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Siège Social
29, avenue
de Verdun
66190 - LEZOUX
CENTRE COMMUNAL

Elisabeth BRUSSAT